



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-9471>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-9471**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Paris

Correspondant : MME Cappe Magali, Chef de la SLA 20

Adresse : Direction Constructions Publiques et Architecture- Section Locale d'Architecture du 20ème arrondissement- 154, rue des Pyrénées, 75020 Paris

Coordonnées :

Courriel : Dcpa-sla20-marchespublics@paris.fr

Adresse internet : <https://marches.maximilien.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Opération 202308625: Mission de maîtrise d'oeuvre (hors loi MOP) pour le ravalement de l'entrée principale du collège Jean Perrin et de l'école élémentaire sis 4-6, rue Eugène Reisz 75020 Paris.

Lieu d'exécution : Collège Jean Perrin et école élémentaire 4-6, rue Eugène Reisz, 75020 Paris

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Mission de maîtrise d'oeuvre (hors loi MOP) pour le ravalement de la façade style art déco de l'entrée principale du collège Jean Perrin et de l'école élémentaire sis 4-6, rue Eugène Reisz 75020 Paris.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La présente mission comprend une phase conception et une phase réalisation.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

36 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 15/03/2024

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Prestations financées par le budget d'investissement de la Ville de Paris (Budget

participatif). Possibilité de céder ou nantir des créances résultant du marché. Marché traité à prix global et forfaitaire. Prix révisables. Règlement par virement au compte du (des) titulaire (s). Délai global de paiement : celui fixé par la réglementation. Versement d'acomptes sur la base des prestations réellement effectuées.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont indiqués au règlement de la consultation.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 27/02/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2400073

Renseignements complémentaires : La durée du marché correspond à la période pendant laquelle le titulaire est tenu d'exécuter ses obligations contractuelles. Le dossier de consultation des entreprises peut être consulté et téléchargé à partir de l'adresse <https://marches.maximilien/>. Les candidats seront invités à répondre par voie électronique à cette même adresse dans les conditions fixées dans le dossier de consultation des entreprises. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, il doit les mentionner dans son formulaire Dc2 (rubrique E) et produire, pour chacun d'eux, les mêmes documents et informations que ceux qui sont exigés de lui pour justifier de ses capacités, ainsi qu'un engagement écrit de chacun d'eux justifiant qu'il dispose de leurs capacités pour l'exécution des prestations.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Ville de Paris- Directions Constructions Publiques et Architecture- Section Locale d'Architecture du 20ème arrondissement

Contact : M. Boyreau Michaël

Adresse : 154, rue des Pyrénées, 75020 Paris

Coordonnées :

Courriel : Dcpa-sla20-marchespublics@paris.fr

Adresse internet : <https://marches.maximilien.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Ville de Paris- Directions Constructions Publiques et Architecture- Section Locale d'Architecture du 20ème arrondissement

Contact : MME Cappe Magali

Adresse :154, rue des Pyrénées, 75020 Paris

Coordonnées :

Courriel : Dcpa-sla20-marchespublics@paris.fr

Adresse internet : <https://marches.maximilien.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : La remise des offres se fait exclusivement sur la plateforme de dématérialisation, accessible à l'adresse suivante: <https://marches.maximilien.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/01/2024